

**Zeitschrift:** Verhandlungen der Allgemeinen Schweizerischen Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften = Actes de la Société Helvétique des Sciences Naturelles = Atti della Società Elvetica di Science Naturali

**Herausgeber:** Allgemeine Schweizerische Gesellschaft für die Gesammten Naturwissenschaften

**Band:** 22 (1837)

**Protokoll:** Séance du 24 juillet 1837

**Autor:** Agassiz, L. / Coulon, Aug. L. / Ladame, H.

#### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 17.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

---

# I.

## PROCÈS-VERBAUX

DES

### Séances publiques.

SÉANCE DU 24 JUILLET.

---

La Société se réunit à 9 heures. — M. Agassiz, Président, prononce le discours d'ouverture qui précède, et déclare la session ouverte. Il fait l'énumération des différens dons offerts, et il annonce que le Conseil d'Etat a voté 400 Fr. de Suisse, pour être versés dans la caisse de la Société. — M. de Candolle propose de nommer une députation pour présenter au gouvernement et à la ville de Neuchâtel les remerciemens de la Société. — Cette députation se compose de M. de Candolle et de M. le Professeur Schinz.

Des remerciemens sont également votés à tous les donateurs pour les dons offerts par eux.

MM. de Charpentier, Ed. Mallet et Rahn-Escher, composent la Commission chargée d'examiner les comptes relatifs à l'impression du dernier volume des Mémoires de la Société.

Une seconde Commission, composée de MM. Pfluger et Studer, est nommée pour s'occuper de la réimpression du catalogue des membres de la Société.

Une troisième Commission est nommée pour vérifier les comptes du Secrétariat général. Elle est composée de MM. Meyer, de St Gall, Schmidt et Ziegler-Sulzer.

M. Studer Prof. dépose sur le bureau son rapport sur la carte helvétique. MM. de Joannis et Mousson sont nommés pour examiner les pièces.

Le rapport de M. Trechsler sur les travaux de la Commission météorologique est renvoyé à M. Mousson.

Les rapports sur les travaux hydrographiques, l'herbier et la Faune suisse sont annoncés pour la séance de demain.

M. le Président annonce que la Société sera divisée en 5 sections pour que les membres qui en font partie puissent plus aisément vaquer à leurs travaux spéciaux, et qu'un local a été préparé pour chacune d'elles. Elles auront à nommer, chacune, un Président et un Secrétaire qui devront présenter leur procès-verbal dans la séance générale suivante.

M. le Professeur Heer lit un mémoire sur la distribution géographique des Coléoptères de la Suisse, et présente la partie de son catalogue qui est déjà terminée.

Sur la demande de la Section bâloise, on choisit Bâle pour le siège de la prochaine réunion, et M. Peter Mérian est nommé Président à une immense majorité.